

CONGRÈS FRANÇAIS DE LA NATURE 2021

Mobilisation pour le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2021



MERCREDI 30 JUIN 2021

MUSÉE DE L'HOMME - PARIS

DEPLOYER LES SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE

Freddy Rey, Président de la Commission « Gestion des écosystèmes »
Jean Jalbert, Tour du Valat

CONGRÈS FRANÇAIS DE LA NATURE

Musée de l'Homme – 30 Juin 2021

#CongresUICNFrance

Des Solutions pour les sociétés et la biodiversité



Atténuation et adaptation au changement climatique



Réduction des risques naturels



Développement socio-économique



Santé humaine




Sécurité alimentaire



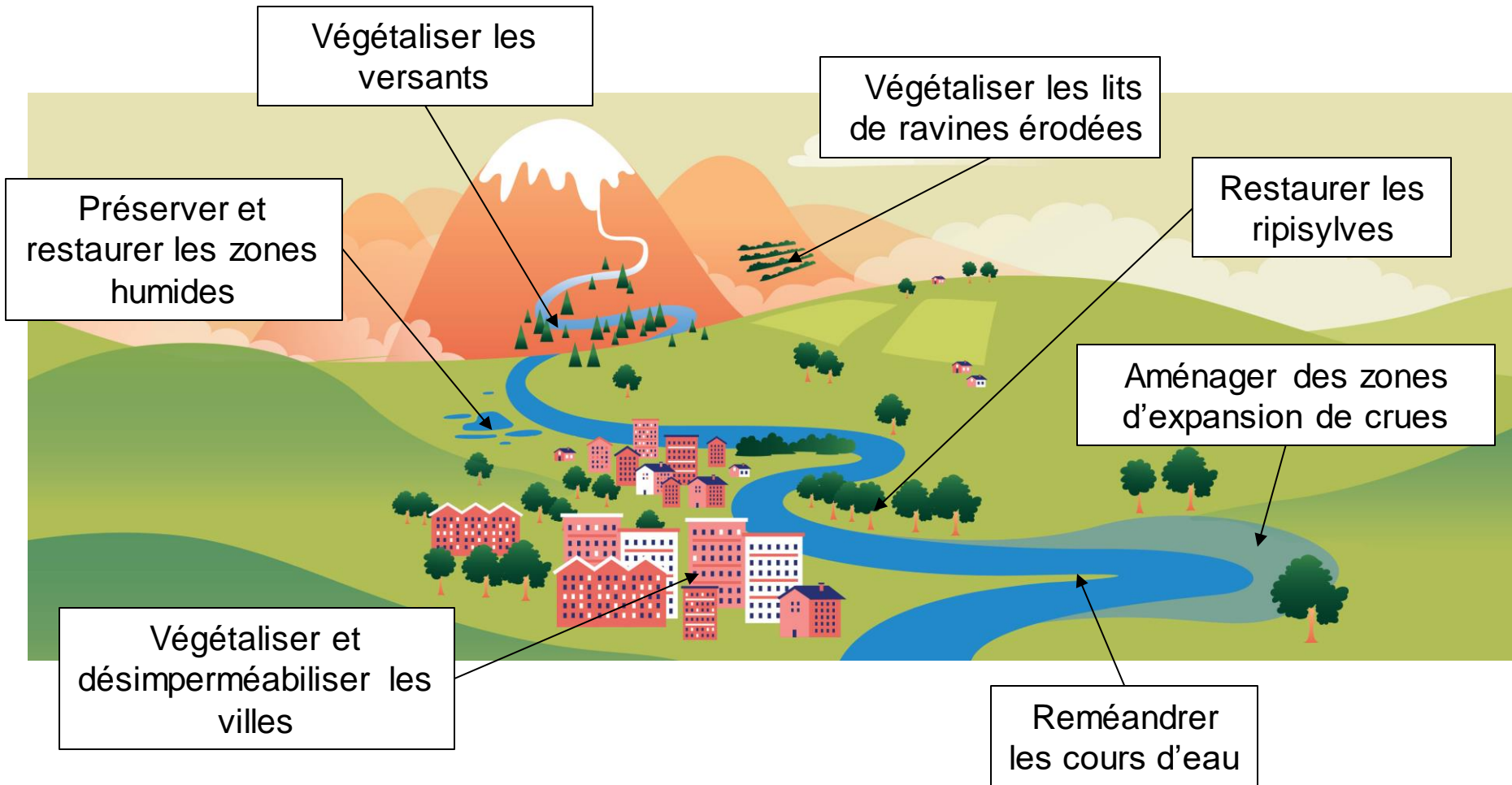
Sécurité de l'approvisionnement en eau

Les Solutions fondées sur la Nature comprennent **trois types d'actions**, qui peuvent être combinées dans les territoires :

1. La **préservation** d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique.
2. L'amélioration de la **gestion** d'écosystèmes pour une utilisation durable.
3. La **restauration** d'écosystèmes dégradés ou la **création** d'écosystèmes.

- 
- **Echelle spatiale cohérente pour le fonctionnement de l'écosystème**
 - **Gouvernance inclusive (acteurs et populations locales)**
 - **Projets pérennes dans le temps**

Des exemples de SfN pour prévenir les risques d'inondation



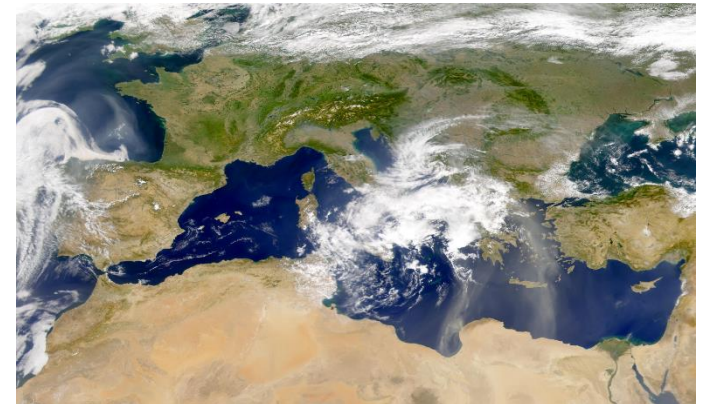
Mise en œuvre des Solutions fondées sur la Nature dans le bassin méditerranéen

Quels enjeux ?

Résolution 031 élaborée dans le cadre du Comité Français de l'UICN

Bassin méditerranéen

- Une co-évolution Homme / Nature, mais un équilibre rompu
- « Hotspot » de biodiversité
- « Hotspot » du changement climatique
- Des défis sociétaux particulièrement aigus
 - approvisionnement en eau
 - sécurité alimentaire
 - changement climatique
 - développement économique et social...
- Et des écosystèmes sous pression extrême



- Solutions fondées sur la Nature = opportunité sans précédent d'augmenter la résilience de la société méditerranéenne

Quelles réponses attendues ?

- **Gouvernements et société civile** : promouvoir et mettre en œuvre les SfN, optimiser leur impact par une mise en réseau, en particulier dans les bassins versants
- **Gouvernements** : Inclure les SfN dans toutes les politiques sectorielles et dans leurs réponses aux engagements internationaux
- **Autorités locales** : Prioriser les SfN dans les stratégies de gestion des espaces naturels et d'infrastructures vertes, dans leurs politiques foncières et urbaines
- **Gouvernements et institutions financières** : envisager systématiquement les SfN comme alternative ou complément aux infrastructures « grises » qu'ils financent
- **UICN** : Promouvoir les SfN dans le bassin méditerranéen, partager les expériences et mettre les acteurs en réseau